

La télérelève des compteurs d'eau : de nouveaux services pour votre confort !

Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Nord Est de Lyon a déployé avec SUEZ la télérelève, et fait ainsi le choix de moderniser et de fiabiliser le réseau de distribution d'eau potable pour ses usagers.

Ce service innovant donne la possibilité de mieux maîtriser ses consommations d'eau. La télérelève permet en effet de déceler des anomalies de consommation et de vous prémunir contre les désagréments et les dommages des fuites d'eau. En cas de présomption de fuite ou de surconsommation, vous serez avertis et pourrez faire réparer vos installations intérieures.

La possibilité de dégrèvement en cas de fuite après compteur est limitée par la loi.

Pour accéder à ces nouveaux services, la quasi-totalité des compteurs a été remplacé par des compteurs nouvelle génération.

Pour suivre au quotidien votre consommation : inscrivez-vous sur www.toutsurmoneau.fr

Avec ce nouvel équipement, vous pourrez maîtriser votre consommation d'eau :

- 1 • Vous pouvez suivre au quotidien votre consommation d'eau sur internet en vous connectant sur www.toutsurmoneau.fr
- 2 • Grâce au service Alerte Fuite, vous êtes alerté automatiquement par mail ou par sms en cas de présomption de fuite ou de dépassement de votre seuil de consommation habituel
- 3 • Votre compteur d'eau est relevé automatiquement même en votre absence
- 4 • Vos factures sont basées sur vos consommations réelles, et non plus sur une estimation.

Le suivi sur internet : mode d'emploi

1 - Créez votre compte en ligne simplement et en quelques clics :

- Connectez-vous sur www.toutsurmoneau.fr
- Cliquez sur « je crée mon compte »
- Créez immédiatement et simplement votre compte en vous munissant de votre dernière facture.

2 - Découvrez les fonctionnalités :

Dans la rubrique « Consommation » :

- Accédez au suivi de vos consommations d'eau : des graphiques illustrent votre consommation quotidienne et mensuelle
- Activez votre alerte fuite et votre alerte surconsommation pour les recevoir par e-mail. En complément, renseignez votre numéro de mobile afin de recevoir vos notifications directement par sms.



Zoom sur les alertes

Qu'est-ce que l'alerte surconsommation ?

Vous fixez le seuil de consommation mensuelle en m³ que vous ne souhaitez pas dépasser. Si, au cours du mois, votre consommation d'eau dépasse ce seuil, l'alerte surconsommation est déclenchée.

Qu'est-ce que l'alerte fuite ?

Lorsqu'un écoulement permanent pendant 5 jours consécutifs est détecté sur votre compteur d'eau, une alerte fuite est déclenchée.

Pour plus d'informations :

Les conseillers de SUEZ sont à votre écoute
Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h.

0977 408 408

(Appel non surtaxé)

En parallèle il est possible d'informer le syndicat par courrier ou courriel (sienel@free.fr) en cas de difficultés